

Triel-sur-Seine, le 2 avril 2025

Objet : convocation au Conseil municipal du 14 avril 2025

Cher(e) Collègue,

Le Conseil municipal, initialement programmé le mercredi 9 avril prochain, est reporté au :

Lundi 14 avril 2025 à 19 h 00.
Espace Senet - Salle Guy-de-Maupassant

L'ordre du jour, inchangé, est le suivant :

1. Présentation du rapport d'activité et de développement durable 2024 de la Communauté Urbaine GPSEO.
2. Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS pour l'année 2025.
3. Attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2025.
4. Éducation - Contribution aux dépenses de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires de l'école Notre-Dame de Clarté.
5. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs.
6. Urbanisme – Cession des parcelles BX385, BX386 et BX387p à Kamélia Promotion.
7. Urbanisme – Cession des parcelles BX385, BX386 et BX387p à Accueil Immobilier.
8. Urbanisme - Cession de la parcelle AY734 à un particulier.
9. Budget - Approbation du compte de gestion 2024.
10. Budget - Affectation définitive des résultats 2024.
11. Budget – Adoption du budget primitif de la Ville pour l'année 2025.
12. Budget - Adoption de la baisse des taux 2025 et des taxes directes locales.
13. Budget - Adoption des taux 2025 et des taxes directes locales.
14. Budget - Approbation du compte administratif 2024.

➤ Décisions du Maire.

➤ Questions orales.

La séance est publique. Pour des raisons d'organisation, je vous remercie d'avance de bien vouloir me transmettre vos éventuels pouvoirs sur l'adresse courriel conseilmunicipal@triel.fr.

Je compte sur votre présence et vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Cédric AOUN

